RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01739
Numéro SIREN : 482 724 812
Nom ou dénomination : GROUPE OMNIUM FINANCE

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt B2021/017258

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 Avenue PARMENTIER 31200 TOULOUSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 48272481200029 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	234 304	AU 157 404	76 900	107 467
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	59 049 827	CV 17 719 219	41 330 608	40 474 046
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	177 304	BI	177 304	177 304
	TOTAL (II)	BJ	59 461 434	BK 17 876 623	41 584 812	40 758 817
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	163 188	BY	163 188	190 763
	Autres créances (3)	BZ	4 607 653	CA	4 607 653	10 316 309
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	20 995 636	CE 1 582 501	19 413 135	20 430 386
	Disponibilités	CF	1 456 287	CG	1 456 287	19 090
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	247 651	CI	247 651	1 664
	TOTAL (III)	CJ	27 470 415	CK 1 582 501	25 887 913	30 958 212
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	86 931 849	1A 19 459 124	67 472 725	71 717 028

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes | CP (1) | (3) Part à plus d'un an | CR

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations : | Stocks : | Créances

En Euros.

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 597 376)	DA	35 597 376	35 597 376
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 699 147	1 699 147
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 009 738	4 009 738
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 371 939	12 371 939
	Report à nouveau	DH	13 997 333	9 437 722
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(984 028)	8 060 019
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	66 691 505	71 175 941
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 000	9 800
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	4 000	9 800
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	30 859	40 137
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	236 110	221 426
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	362 754	62 284
	Dettes fiscales et sociales	DY	144 616	207 441
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 880	
	TOTAL (IV)	EC	777 220	531 287
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	67 472 725	71 717 028

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	596 472	340 525
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 809 874	FH		FI	1 809 874	1 903 397
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 809 874	FK		FL	1 809 874	1 903 397
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	2 232	1 488
	Autres produits (1) (11)					FQ	186	135
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 812 291	1 905 020
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 256 271	1 271 052
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 110	14 530
	Salaires et traitements*					FY	359 598	362 345
	Charges sociales (10)					FZ	151 854	147 640
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	34 800	33 796
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7	24
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 849 640	1 829 386
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(37 349)	75 634
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	42 405	25 558 760
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	760	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	611 095	234 741
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	654 261	25 793 501
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 584 222	17 729 006
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 728	823
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 602 950	17 729 829
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(948 689)	8 063 672
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(986 038)	8 139 306

En Euros.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	435	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 800	3 950
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	8 235	3 950
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 225	2 316
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 000	2 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 225	4 316
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 010	(366)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		78 921
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 474 787	27 702 472
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 458 814	19 642 453
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(984 028)	8 060 019
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	708 858	693 959
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	42 405	25 558 760
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 232	1 488
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Refacturation CVAE 2019 et 2020	4 225	
Annulation facture achat comptabilisées 2 fois		435
Litiges	2 000	7 800

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	14 775	KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	98 659	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	116 637	LC	LD 4 233
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	230 070	LO	LP 4 233
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	58 191 545	8V	8W 858 282
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	177 304	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	58 368 849	LR	LS 858 282
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	58 598 919	ØH	ØJ 862 515

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 14 775	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 98 659	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 120 870	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG	NH 234 304	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY 59 049 827	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 177 304	2G
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 59 227 131	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL 59 461 434	ØM

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	7 470	QE	1 478	QF		QG	8 948
	Matériel de transport	QH	60 278	QI	19 732	QJ		QK	80 010
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	54 856	QM	13 590	QN		QO	68 446
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	122 604	QV	34 800	QW		QX	157 404
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	122 604	ØP	34 800	ØQ		ØR	157 404

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales,agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Cegid Quadra

DGFiP N° 2056 2021

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	9 800	4B	2 000	4C	7 800	4D	4 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	9 800	TV	2 000	TW	7 800	TX	4 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	17 717 499	9V	1 720	9W		9X	17 719 219
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	611 095	6Y	1 582 501	6Z	611 095	7A	1 582 501
	TOTAL III	7B	18 328 594	TY	1 584 222	TZ	611 095	UA	19 301 720
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	18 338 394	UB	1 586 222	UC	618 895	UD	19 305 720
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG	1 584 222	UH	611 095		
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	2 000	UK	7 800		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

En Euros.

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE 31/12/2020

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
- Dépréciation parts FCP+	599 587	1 582 456	599 587	1 582 456
- Dépréciation placements LOMBARD	11 491		11 491	
- Dépréciation placements CIC	17	45	17	45

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	177 304	UV	(1)	UW	177 304
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	163 188		163 188		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	78 924		78 924		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	72 254		72 254		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	4 456 475		4 456 475		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	247 651		247 651		
	TOTAUX	VT	5 195 794	VU	5 018 490	VV	177 304

RENVOIS

(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	30 859	20 944	9 915	
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	170 848	15		170 833
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	362 754	362 754		
Personnel et comptes rattachés		8C	35 378	35 378		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	49 508	49 508		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	27 198	27 198		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	32 533	32 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	65 263	65 263		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	2 880	2 880		
TOTAUX		VY	777 220	VZ 596 472	9 915	170 833

RENVOIS

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 915

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques — VL 65 263

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2020

I RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	20 100	XE	25 560
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	5 460		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	1 584 221	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	1 584 221
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * — Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	611 095
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT * Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	24 637
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	2 245 513

II DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

								WS	984 028
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *							WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	611 095
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV	
	Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH	
	Plus-values nettes à long terme — imposées aux taux de 19 %							WP	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Z franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	1 582 501
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		)	XG	4 927
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2	
							TOTAL II	XH	3 182 551

III RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)			XJ 937 038
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO 937 038

En Euros.

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE 31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Etalement 5 ans des frais d'acquisition des		24 637
titres CAP VALEUR		
Total des réintégrations diverses	**WQ**	24 637
Détail des déductions diverses		
Etalement 5 ans des frais d'acquisition des		4 927
titres CAP VALEUR		
Total des déductions diverses	**XG**	4 927

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

I SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	101 113
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	101 113
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	937 038
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 038 150

II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	16 527

III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
Dépréciation valeurs mobilières de placement	9D	1 582 501	9E	611 095
Dépréciation titres participations	9F	1 720	9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	1 584 221	YO	611 095
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	9 437 722		Affectations aux réserves : - Réserves légales	ZB		
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 060 019		Dividendes	ZE	3 500 409	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	13 997 332	
TOTAL I	ØF	17497741		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	17 497 741	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ	954 334	968 602
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	89 044	213 785
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	212 893	88 665
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	1 256 271	1 271 052
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	5 301	5 755
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS	9Z	41 809	8 775
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	47 110	14 530
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	371 092	401 604
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	262 394	202 630
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*	ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	1.18 %	1.32 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ : 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
		CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C autres plus-value taxable à 19 % (⑪)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, [illegible] e alinéas de l'art[illegible] 3[illegible] -1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

En Euros.

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : Société GROUPE OMNIUM FINANCE			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2020 et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	3
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 809 874
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 809 874
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	186
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	186
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	514 976
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	7
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	514 983
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 295 077
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 295 077

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 809 874	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	3	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence	GY	01/01/2020		GZ	31/12/2020	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs.

Cegid Quadra

En Euros

GROUPE OMNIUM FINANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 35.597.376 €

11 avenue Parmentier
(31200) TOULOUSE

RCS TOULOUSE : 482.724.812.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2021

Résolution 5

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Affectation du résultat de l'exercice.

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

Connaissance prise :

- du rapport de gestion du Président,

Approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte nette comptable de -984.028 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

Avant affectation :

Résultat de l'exercice, Ci :	-984.027,56 €
Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738,00 €
Compte « Autres réserves », Ci :	12.371.938,61 €
Compte « Report à nouveau » :	13.997.332,66 €

Affectation :

Au compte « Report à nouveau » :	-984.027,56 €
A titre de dividende :	5.042.961,60 €

Après affectation :

Compte « Réserve légale », Ci :	4.009.738,00 €
Compte « Autres réserves », Ci :	12.371.938,61 €
Compte « Report à nouveau » :	7.970.343,50 €

En conséquence, chaque action se verra attribuer un dividende de 0,85 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement, dans le respect des délais légaux, au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2021.

Précise que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes font l'objet d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (composé de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) opéré à la source par l'établissement payeur.

Toutefois, lorsque le contribuable opte pour le barème de l'impôt sur le revenu, les dividendes sont soumis à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des revenus de capitaux mobiliers, après application d'un abattement de 40 % calculé directement par l'Administration sur le montant brut, et déduction faite des dépenses effectuées pour leur acquisition et leur conservation.

Le prélèvement forfaitaire obligatoire (PFO) de 12,8 % opéré à la source par l'établissement payeur est maintenu et n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu établi. Il s'impute, dans les conditions de droit commun, sous la forme d'un crédit d'impôt, sur le montant de l'impôt sur le revenu liquidé au vu de la déclaration d'ensemble des revenus (en ce compris les revenus soumis à ce prélèvement) perçus l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Peuvent toutefois être dispensés du PFO les contribuables domiciliés en France ayant des revenus modestes et ayant formulée une demande en ce sens au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

Constate, conformément à la loi, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	**Distribution globale**	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
		Dividendes	**Autres revenus distribués**	
Année 2019	3.500.408,64	3.500.408,64	Néant	Néant
Année 2018	Néant	Néant	Néant	Néant
Année 2017	Néant	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée.

Est annexée aux présentes la documentation comptable à déposer au Registre du Commerce et des Sociétés.



CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

Exemplaire Greffe

VILLEMEUR AUDIT RESSOURCES

ERNST & YOUNG Audit

Groupe Omnium Finance

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

VILLEMEUR AUDIT RESSOURCES
1, place Auguste Albert
31500 Toulouse
S.A.R.L. au capital de € 480
393 925 953 R.C.S Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG Audit
Le Compans - Immeuble B
1, place Alfonse Jourdain
BP 98536
31685 Toulouse cedex 6
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Groupe Omnium Finance

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Groupe Omnium Finance,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Omnium Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Comme précisé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, la direction de votre société est conduite à formuler les hypothèses et à retenir des estimations qui affectent les montants figurant dans ses états financiers ainsi que dans cette note de l'annexe qui les accompagne. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous avons estimé que, parmi les comptes sujets à des estimations significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent notamment les immobilisations financières.

- Nous avons apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et examiné les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Comme décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels relative aux immobilisations financières, votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des immobilisations financières. Nous avons examiné les modifications de mise en œuvre de ce test de dépréciation et apprécié que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

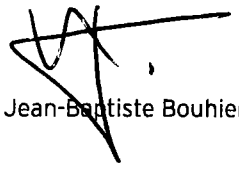
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 28 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

VILLEMEUR AUDIT RESSOURCES	ERNST & YOUNG Audit
	
Olivier Villemeur	Jean-Baptiste Bouhier

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	234 304	157 404	76 900	107 467
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	59 049 827	17 719 219	41 330 608	40 474 046
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	177 304		177 304	177 304
	Total II	59 461 434	17 876 623	41 584 812	40 758 817
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	163 188		163 188	190 763
	Autres créances	4 607 653		4 607 653	10 316 309
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	20 995 636	1 582 501	19 413 135	20 430 386
	Disponibilités	1 456 287		1 456 287	19 090
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	247 651		247 651	1 664
	Total III	27 470 415	1 582 501	25 887 913	30 958 212
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	86 931 849	19 459 124	67 472 725	71 717 028

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 35 597 376)	35 597 376	35 597 376
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 699 147	1 699 147
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	4 009 738	4 009 738
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	12 371 939	12 371 939
	Report à nouveau	13 997 333	9 437 722
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	984 028-	8 060 019
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	66 691 505	71 175 941
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	4 000	9 800
	Provisions pour charges		
	Total III	4 000	9 800
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	29 845	39 760
	Concours bancaires courants	1 015	377
	Emprunts et dettes financières diverses	236 110	221 426
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 754	62 284
	Dettes fiscales et sociales	144 616	207 441
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 880	
	Total IV	777 220	531 287
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	67 472 725	71 717 028
	(1) Dont à moins d'un an	596 472	340 525

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2019 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 809 874		1 809 874	1 903 397	93 523-	4.91-
Chiffre d'affaires NET	1 809 874		1 809 874	1 903 397	93 523-	4.91-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 232	1 488	744	50.00
Autres produits			186	135	50	37.05
Total des Produits d'exploitation (I)			1 812 291	1 905 020	92 729-	4.87-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 256 271	1 271 052	14 781-	1.16-
Impôts, taxes et versements assimilés			47 110	14 530	32 580	224.22
Salaires et traitements			359 598	362 345	2 747-	0.76-
Charges sociales			151 854	147 640	4 214	2.85
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 800	33 796	1 004	2.97
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7	24	17-	70.20-
Total des Charges d'exploitation (II)			1 849 640	1 829 386	20 254	1.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			37 349-	75 634	112 983-	149.38-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	42 405	25 558 760	25 516 355-	99.83-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	760		760	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	611 095	234 741	376 354	160.33
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	654 261	25 793 501	25 139 241-	97.46-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 584 222	17 729 006	16 144 785-	91.06-
Intérêts et charges assimilées (4)	18 728	823	17 905	NS
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 602 950	17 729 829	16 126 880-	90.96-
2. Résultat financier (V-VI)	948 689-	8 063 672	9 012 361-	111.76-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	986 038-	8 139 306	9 125 344-	112.11-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	435		435	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	7 800	3 950	3 850	97.47
Total VII	8 235	3 950	4 285	108.48
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 225	2 316	1 909	82.41
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 000	2 000		
Total VIII	6 225	4 316	1 909	44.22
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 010	366-	2 376	649.24
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		78 921	78 921-	100.00-
Total des produits (I+III+V+VII)	2 474 787	27 702 472	25 227 685-	91.07-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 458 814	19 642 453	16 183 638-	82.39-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	984 028-	8 060 019	9 044 046-	112.21-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	42 405	25 558 760
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 67 472 724.70 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 809 873.91 Euros et dégageant un déficit de 984 027.56- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

CRISE SANITAIRE LIEE A L'EPIDEMIE COVID-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise compte tenu de son activité de holding.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La poursuite de la crise sanitaire au-delà de la clôture des comptes entraîne des incertitudes. La mesure des incidences éventuelles n'est pas réalisée à ce jour.
A la date d'arrêté des comptes, la société estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de

l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

SECTEUR DISTINCT

La société a constitué un secteur distinct pour la gestion de sa trésorerie.

FRAIS DE GESTION D'ENCOURS

Les frais de gestion d'encours des placements La Mondiale ont été constatés via la diminution du nombre de parts (unités de comptes) du placement concerné soit au crédit du compte 503 en contrepartie d'un compte de charges au débit. Ceci conformément au dispositif appliqué par le gestionnaire.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	14 775		
Matériel de transport	98 659		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	116 637		4 233
TOTAL	230 070		4 233
Autres participations	58 191 545		858 282
Prêts, autres immobilisations financières	177 304		
TOTAL	58 368 849		858 282
TOTAL GENERAL	58 598 919		862 515

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			14 775	
Matériel de transport			98 659	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			120 870	
TOTAL			234 304	
Autres participations			59 049 827	
Prêts, autres immobilisations financières			177 304	
TOTAL			59 227 131	
TOTAL GENERAL			59 461 434	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	7 470	1 478		8 948
Matériel de transport	60 278	19 732		80 010
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	54 856	13 590		68 446
TOTAL	122 604	34 800		157 404
TOTAL GENERAL	122 604	34 800		157 404

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 478				
Matériel de transport	19 732				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 590				
TOTAL	34 800				
TOTAL GENERAL	34 800				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	9 800	2 000	7 800		4 000
TOTAL	9 800	2 000	7 800		4 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	17 717 499	1 720			17 719 219
Autres provisions pour dépréciation	611 095	1 582 501	611 095		1 582 501
TOTAL	18 328 594	1 584 222	611 095		19 301 720
TOTAL GENERAL	18 338 394	1 586 222	618 895		19 305 720
Dont dotations et reprises					
financières		1 584 222	611 095		
exceptionnelles		2 000	7 800		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	177 304	1-	177 304
Autres créances clients	163 188	163 188	
Impôts sur les bénéfices	78 924	78 924	
Taxe sur la valeur ajoutée	72 254	72 254	
Groupe et associés	4 456 475	4 456 475	
Charges constatées d'avance	247 651	247 651	
TOTAL	5 195 794	5 018 490	177 304

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	30 859	20 944	9 915	
Emprunts et dettes financières divers	170 848	15		170 833
Fournisseurs et comptes rattachés	362 754	362 754		
Personnel et comptes rattachés	35 378	35 378		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 508	49 508		
Taxe sur la valeur ajoutée	27 198	27 198		
Autres impôts taxes et assimilés	32 533	32 533		
Groupe et associés	65 263	65 263		
Produits constatés d'avance	2 880	2 880		
TOTAL	777 220	596 472	9 915	170 833
Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 915			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	65 263			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	6.0000	5 932 896			5 932 896

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau-informatiqu	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 635
Total	6 635

Détail des produits à recevoir

	Montant
I- CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
- Facturation electricité	5 816
- Régularisation frais holding	819
Total	6 635

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 029
Emprunts et dettes financières diverses	7 154
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 044
Dettes fiscales et sociales	84 461
Total	152 688

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges à payer

	Montant
I- EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	
- Frais bancaires	1 015
- Intérêts courus sur emprunts	14
II- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	
- Honoraires	53 606
- Carburant véhicules	6 010
- Electricité	428
III- DETTES FISCALES ET SOCIALES	
- Provision congés payés	11 378
- Provision primes	24 000
- Charges sur Provision congés payés	5 150
- Charges sur provision primes	10 776
- Taxe apprentissage	2 423
- Formation profesionnelle continue	3 385
- Taxe sur les salaires	19 284
- TVS	5 460
- CVAE	2 432
- PFU	173
IV- EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	
- Intérêt compte courant associé à payer	7 154
Total	152 688

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	247 651
Total	247 651
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	2 880
Total	2 880

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
- Assurance	4 684		
- Location	184 912		
- Charges locatives	58 055		
Total	247 651		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Cette information n'est pas communiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Total	3

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		42 405

Les produits financiers de 42.405€ correspondent à des intérêts de compte courant.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	986 038-	
Résultat exceptionnel (hors participation)	2 010	
Résultat comptable (hors participation)	984 028-	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

GROUPE OMINIUM FINANCE
SAS au capital de 35.597.376 €
11 Avenue Parmentier - 31200 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 482 724 812

En tant que société mère, la société GROUPE OMNIUM FINANCE établit des comptes consolidés intégrant ses comptes sociaux et ceux de ses filiales. Les états financiers consolidés sont disponibles au siège social de la société.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société GROUPE OMNIUM FINANCE
31200 TOULOUSE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus brute	 nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS OMNIUM FINANCE	2 194 452	2 934 527	93.31	55 976 578	38 257 359	4 456 475	170 833	6 628 334	413 241		
- SARL CAP VALEUR	3 271 013	1 237 677	91.65	3 073 169	3 073 169				397 299		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

Dénomination	N° Siret	Siège social
OMNIUM FINANCE	413 583 022	11 Avenue Parmentier - 31200 TOULOUSE
CAP VALEUR	491 949 822	11 Avenue Parmentier - 31200 TOULOUSE